Située au sud d'Angers, la **Communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA)** regroupe 19 communes (57 000 habitants). Elle emploie plus de 250 agents, qui œuvrent pour le compte des communes membres.

RECRUTE

AGENT VOIRIE - SECTEUR 5 (H/F)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	24 août 2025
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➢ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➢ **Votre service**

Vous évoluez au service voirie du secteur 5, dans une équipe d'une dizaine d'agents et chargée de l'entretien et sécurisation du patrimoine routier des 4 communes du secteur (Brissac-Loire-Aubance, Les Garennes-sur-Loire, Blaison-St-Sulpice et St-Melaine-sur-Aubance).

Service mécanisé (tracteurs, tractopelles, camions, etc.), son champ d'intervention est vaste (routes, chemins, voies cyclables, ponts, eau pluviale, etc.) et ses activités variées :

- Terrassement et remblaiement.
- Fauchage d'accotements.
- Traitement des enrobés routiers (enrobage à froid, etc.).
- Signalisation routière (horizontale et verticale).
- Interventions de « crise » (inondations, viabilité hivernale, éboulement, arbres couchés, etc.).

A titre d'information, le secteur 5 compte plus d'une quarantaine d'agents, tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie, garage).

MISSIONS

Sous l'encadrement de votre chef d'équipe, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

- **Tâches manuelles (environ 70%) :**
  - Travaux d'entretien courant de la voirie : pose d'enrobé à froid, maçonnerie légère (bordures, regards, pavage, etc.), peinture routière, etc.
  - Installation et entretien de la signalisation routière (verticale et horizontale, permanente et temporaire, etc.).
  - Pose de mobilier urbain (potelets, barrières, bancs, etc.).
  - Suivi de l'état de la voie publique (diagnostic et signalisation de dégradations).

- **Conduite d'engins (environ 30%) :**

Équipé(e) d'un tracteur / tractopelle et après formation (le cas échéant) :

- Terrassement, curage, busage, empierrement, etc.
- Fauchage / élagage des abords routiers (principalement en milieu rural, parfois en périmètre aggloméré).
- Salage et déneigement de voies publiques en période hivernale.

- **Missions ponctuelles :**
  - Mise en sécurité en cas d'évènements climatiques (inondations, chutes d'arbres, éboulements, etc.).
  - Participation à la logistique des évènements locaux (transport, manutention et mise en place de matériels).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Saturnin-sur-Loire (Brissac-Loire-Aubance).
- **Temps de travail** : 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
  - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
  - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 7h42 à 16h30.
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, disponibilité lors d'événements exceptionnels (viabilité hivernale).
- **Interlocuteurs :** élus, entreprises, usagers, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** tracteurs, minipelle, tractopelle, camions, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
  - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
  - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir), prime mobilité durable (si covoiturage, vélo).
- **Avantages** :
  - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
  - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
  - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
  - EPI (équipements protection individuelle) : fournis
- **Perspectives d'évolutions :**
  - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
  - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).
  - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, formation et/ou expérience en travaux publics ou voirie. Mais si vous êtes bricoleur(se), manuel(le) et aimez le travailler en extérieur, ce poste est fait pour vous !
- Permis B obligatoire.
- Serait un + (possibilité de vous former) : permis BE/C/CE, CACES (tracteur, tracto, télescopique, nacelle), AIPR opérateur.

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

Savoirs :
- Normes de signalisation routière (panneaux, etc.).
- Lecture de plan.

Savoir-faire :
- Petite maçonnerie et techniques de VRD (enrobé, pose de bordures, regards, etc.).
- Conduite d'engins de chantier (possibilité de vous former).
- Rigueur, réactivité, sens de l'organisation.

Savoir-être :
- Diplomatie, qualités relationnelles (travail en équipe, relation avec les usagers, etc.).
- Travail en autonomie (savoir s'organiser).
- Savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation à l'attention de M. le Président + copie de votre dernier arrêté (uniquement pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous adressez votre candidature avant la date limite indiquée.
2. A l'issue de l'appel à candidatures, si votre profil est retenu, notre chargé(e) de recrutement vous contactera directement.
3. Un entretien avec le jury prévu **mercredi 3 septembre, matin.**

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Grit, responsable service voirie, 06.03.58.40.91

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier rapport d'activité (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.